



PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

I. Pouvoir adjudicateur

I.1 Nom et adresse

TERRITOIRE

Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna
98600 WALLIS et FUTUNA

I.2 Obtention du dossier

Le dossier de consultation des entreprises est à retirer auprès de :

L'Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna
Service des Finances – Cellule des Marchés Publics
BP 16 – Mata'Utu – 98600 Wallis
Tél. / Fax : 00 (681) 72.11.16

Courriel: marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

I.3 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Le point de contact susmentionné

II. Objet de la consultation :

II.1 Étendue du marché

Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé

II.2 Type de marché

Marché public de prestations intellectuelles

II.3 Informations

Marché global

II.5 Lieux d'exécution

Quai maritime à Leava – Île de Futuna

II.6 Critères d'attribution

- Critère Prix : 80 %
- Critère technique : 20 %

II.7 Délais d'exécution

Les délais d'exécution est de 26 mois à compter de la date de notification du marché jusqu'à la décision définitive d'admission des prestations.

II.8 Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées

II.9 Modalités essentielles de financement et de paiement

Les prestations seront financées sur le budget du Territoire et rémunérées selon les prescriptions du CCP

III. Procédure :

II.1 Type de procédure :

Marché public passé selon la procédure d'appel d'offres en application de l'article 3 du décret n°57-818 du 22 juillet 1957 fixant les règles générales applicables aux marchés passés au nom des groupes de territoires, territoires et provinces d'outre-mer.

II.2 Renseignements d'ordre administratif

II.2.1 Date limite de dépôt des offres :

Vendredi 28 septembre 2018 à 11h30 (Heure de Wallis)

auprès de :

Administration Supérieure du Territoire des îles de Wallis et Futuna
Service des Finances - Cellule des Marchés Publics
BP 16, Mata'Utu - 98600 WALLIS

Vendredi 28 septembre 2018 à 10h30 (Heure de Nouméa)

auprès de :

Délégation de Wallis et Futuna en Nouvelle-Calédonie
3410 rue de l'Alma Ballande
BP C5
98 844 Nouméa Cedex

II.2.2 Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

IV. Renseignements d'ordre juridique, économique et technique :

IV.1 Conditions de participation :

Les documents et renseignements demandés aux candidats aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles sont énoncés dans le règlement de la consultation.

V. Renseignements complémentaires

V.1 Renouvellement

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

V.2 Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif des îles de Wallis et Futuna
BP 600, Mata'Utu - 98600 WALLIS
Tel.: 00 (681) 72.14.85
Fax.: 00 (681) 72.14.86

Courriel: tamatautu@mail.wf

Pour le Préfet, Administrateur Supérieur
et par délégation
le Secrétaire général

V.3 Date d'envoi du présent avis

18 SEP. 2018



Stéphane DONNOT